1. *Débitrice:* **AZC Constructions Sàrl**,
   1752 **Villars-sur-Glâne**
2. *Remarques:* exécuter ou faire exécuter et surveiller tous travaux de construction, dans le cadre d'une entreprise générale de construction; réaliser tous plans, projets et plans financiers pour l'exécution de travaux de construction; fournir tous les conseils techniques liés à son activité; importer, exporter et distribuer des matériaux, des éléments de construction et des installations, y compris tous accessoires et objets annexes.
   Modification de l'état de collocation ensuite d'admission d'une créance de 1ère classe
   Délai pour intenter action en opposition devant le président du Tribunal de la Sarine, à Fribourg: vingt jours dès la publication, sinon l'état de collocation sera considéré comme accepté.

   Office cantonal des faillites Fribourg
   1701 Fribourg

(00848806)